

Marc Müller, président MFE, Margot Enz Kuhn

Que faisons-nous de notre crédibilité politique?

La semaine dernière la FMH a annoncé, à la surprise générale, une consultation de la base sur le thème des Soins Intégrés (Managed Care).



Le projet de loi Managed Care, traité dans la cadre de la révision de la LaMal, est matière à commentaires et débats depuis des années au sein du corps médical suisse. Même si ce projet repose pour beaucoup sur les thèses de la FMH, il a donné lieu à des controverses aussi bien au sein des médecins que des parlementaires. L'association professionnelle, MFE, légitimée par son assemblée des délégués, a

jusqu'ici soutenu le projet, sous réserve de deux points essentiels:

- une amélioration conséquente de la compensation des risques ;
- l'indépendance des réseaux face aux assureurs.

L'assemblée des délégués du 21.5.2011 a mené une réflexion approfondie concernant la position de notre association face à ce projet Managed Care. Une prise de position claire a pu être élaborée, ceci malgré une motion déposée par la délégation genevoise. Une franche majorité des délégués a choisi de ne pas précipiter une décision de soutien immédiat à un référendum, mais bien d'attendre cet automne, la publication du projet définitif par le Parlement, avant de décider. La position de notre association pour l'avenir (soutien du référendum ou du projet parlementaire) sera prise lors d'une assemblée extraordinaire des délégués, qui aura lieu le 3.11.2011.

Certains membres de la FMH s'inquiètent et s'impatientent. Malgré le refus de la motion H. Chaudhry (ASMAC) lors d'une mémorable chambre médicale le 26.5.2011, un certain nombre d'associations cantonales (comme vous avez pu le lire dans le Bulletin des Médecins) a décidé d'exiger la consultation de la base. Ceci signifie que l'ensemble des membres de la FMH sera amené à voter au sujet de la motion H. Chaudhry.

Quelques éclaircissements avant cette votation nous paraissent opportuns. Voter OUI signifie que vous souhaitez que la motion H. Chaudhry soit mise en action par la FMH. Voter NON voudra dire que vous soutenez la décision prise par la chambre médicale qui s'était prononcée pour le rejet de la dite motion.



Il nous paraît important de bien tenir compte de la complexité sous-jacente de cette motion. Entre autres, elle met en cause (refus avec menace de soutien du référendum) certains points déjà acceptés dans le projet de loi Managed Care. Ces points ne seront donc plus rediscutés avant la version finale. Cela signifie donc qu'un OUI général lors de la votation de la FMH, impliquera un soutien actif, obligatoire et immédiat à un référendum par la FMH, indépendamment de la conférence de conciliation finale des deux Chambres.

Plus globalement, un OUI reviendra à contraindre la FMH à renoncer à son pouvoir décisionnel politique (qu'elle exerce par l'intermédiaire des décisions prises par la chambre médicale) dans une période particulièrement délicate et agitée sur le plan des négociations. Par là, la FMH serait privée définitivement de toute possibilité de guidance politique lors de négociations au Parlement et serait politiquement totalement discréditée. L'expérience nous a souvent montré que ces luttes de pouvoir provoquent des dommages collatéraux irréversibles dont les médecins seraient une fois de plus les victimes. C'est pour cette raison que nous vous encourageons à une réflexion approfondie et visionnaire avant de vous décider.

Nous vous suggérons deux choses:

- Soutenir la prise de position de notre association professionnelle, MFE, et son assemblée des délégués, dans ses options politiques actuelles, en votant NON. Nous vous encourageons à nous faire confiance en nous donnant l'opportunité de vous présenter le 3 novembre le projet concret et global lors de l'assemblée extraordinaire des délégués, qui pourra alors choisir en connaissance de cause la position que MFE défendra pour ses membres dans l'avenir.
- Profiter de l'opportunité d'une consultation de la base, pour montrer notre force, de manière à ce que le résultat de cette votation représente vraiment et clairement l'opinion de la majorité des membres de la FMH et non pas celle d'une petite minorité. L'avenir politique de la FMH ne doit pas être le fruit d'une votation laissée au hasard!